De retour en Mauritanie, vous avez été, aussitôt, happé par les hostilités ouvertes avec l'éclatement du conflit du Sahara occidental. Sur la ligne de front, alors que vous commandiez des unités opérationnelles, quel était votre état d'esprit ?

C'est l'état d'esprit de tout jeune officier plein de conviction pour son pays et prêt à le servir jusqu'au bout, sans se poser de question.

Il est bien connu que c'est à la faveur de cette présence sur le terrain opérationnel que se nouent des liens les plus puissants entre le chef militaire et la troupe. Quels étaient, alors, vos rapports à vos subordonnés ?

Dans les circonstances exceptionnelles comme la guerre, et particulièrement sur le front, il se noue toujours un sentiment de destin commun entre le commandant et le commandé. Il se développe alors chez le chef un souci permanent de faire accomplir à sa troupe son devoir tout en essayant qu'elle subisse le moins de dégâts possibles. Seule la combinaison de l'autorité militaire et de l'ascendant moral peut produire la confiance nécessaire à l'accomplissement de cet objectif. Une fois cette confiance obtenue, la relation avec les hommes s'humanise, l'obéissance s'automatise et le respect s'impose de lui-même.

A ce propos, de nombreux officiers mauritaniens ont été formés en Algérie, notamment au sein de l'Académie militaire interarmes de Cherchell. Comment appréciez-vous la formation qui leur a été dispensée ?

L'armée mauritanienne avait en son sein des officiers formés dans plusieurs pays tels la France, l'Algérie, le Maroc ou le Cameroun. Nous ne jugions jamais un officier à la lumière de son lieu de formation. Seule la capacité et la qualité de ces officiers étaient prises en considération. A vrai dire, à l'instar de tous les autres officiers formés ailleurs, ceux qui étaient issus de Cherchell comptaient d'excellents officiers, des bons et des moins bons. L'important réside, ailleurs, dans la disponibilité manifestée par l'Algérie à apporter sa coopération à l'armée mauritanienne.

Vous avez accédé, plus tard, à des commandements régionaux, notamment celui dont dépendait, territorialement, la capitale Nouakchott. En quoi consiste un commandement régional ? Est-ce une responsabilité purement militaire ou une charge mixte politico-militaire ?

Au moment où j'ai accédé au commandement d'une région militaire, c'était la septième région militaire qui était limitrophe de Nouakchott. Je venais d'être nommé capitaine. La nomination à la tête de cette région m'intégrait officiellement au Comité militaire de salut national (CMSN) qui était l'instance dirigeante du pays à l'époque (NDLR : le CMSN — connu sous le nom du Comité militaire de redressement national (CMRN) jusqu'au 6 avril 1979 — avait été mis en place à la suite du coup d'Etat du 10 juillet 1978 par lequel l'armée avait déposé le président Mokhtar Ould Daddah). C'était en 1982. En conséquence, j'étais à la fois membre du CMSN, organe dirigeant du pays, et président de la Commission régionale du Trarza.

Un commandant de région militaire est conduit, forcément, à entretenir des rapports avec les autorités civiles. S'agit-il de rapports de subordination ?

Comme j'ai eu à l'indiquer, le commandant de Région militaire était la première personnalité politique de la région du fait de son appartenance au CMSN et de son statut de président de la Commission régionale des structures d'éducation des masses (SEM). Première personnalité militaire et politique, il commande donc les autorités civiles et militaires de la région.

Le commandant de région militaire est-il en contact avec la population ? Sous quelle forme ?

En tant que président de la Commission régionale des SEM, il est le chef de l'organe politique local en même temps que président du Conseil régional en charge de l'élaboration du budget de la région et du contrôle de son exécution. Par conséquent, il était totalement impliqué dans la gestion politique et économique de la région du fait qu'il préside ces deux instances.

Faut-il considérer que l'exercice de commandements régionaux vous a préparé à prendre la part qui fut la vôtre dans le renversement du président Mokhtar Ould Daddah ?

A l'époque du renversement du défunt président Mokhtar Ould Daddah, je n'étais pas commandant de région mais commandant de sous-groupement (Bataillon motorisé) sur le front, au nord du pays. Ce n'est qu'à ce titre que j'ai pris part au changement survenu le 10 juillet 1978.

Les griefs adressés au fondateur de la Mauritanie moderne, étaient, donc, à ce point graves qu'ils justifiaient un coup d'Etat militaire ?

Probablement. Au moment du changement, ce système était arrivé aux limites de ses capacités. Le pays était ruiné et politiquement en déliquescence. Il a bien fallu remédier à cela.

Ce qui guidait les officiers qui renversèrent le président Ould Daddah, était-ce une ambition de pouvoir ou une volonté de redressement national ?

Je pense sincèrement que c'était la nécessité d'assainissement.

Photo : DR

Visite en Algérie du Colonel Vall alors Directeur Général de la Sûreté Nationale

Après le renversement du président Ould Daddah, quelles responsabilités avez-vous exercées ?

Au moment de son renversement, j'étais commandant de sous-groupement (Bataillon motorisé), puis commandant du quartier général à l'état-major national. Ensuite, commandant-adjoint de la 2e Région militaire (Zouérate), commandant de la 7e Région militaire (Trarza), commandant de la 6e Région militaire (Nouakchott) puis directeur général de la Sûreté nationale.

Comment expliquez-vous la période d'instabilité qui a suivi le renversement du président Ould Daddah avec ses coups d'Etat à répétition ?

Je pense qu'il faut rappeler le contexte de ces évènements. Notre pays venait de sortir d'une guerre de trois ans, une guerre ruineuse. Le pays était largement délabré : faillite économique, stagnation des infrastructures et blocage politique. A l'issue de cette situation, l'armée accédait au pouvoir sans expérience et dans un contexte politique particulièrement exacerbé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les tentatives d'immixtion de l'étranger se manifestaient quotidiennement et les tenants de l'ancien régime continuaient à contrecarrer en permanence les efforts de l'armée ; d'où cette situation d'instabilité qui devenait effectivement chronique.

Après l'arrivée du colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya à la tête de l'Etat mauritanien, vous avez eu à diriger sans interruption, vingt ans durant, la Direction générale de la Sûreté nationale. C'était bien là un poste d'observation privilégié pour suivre le cours des choses en Mauritanie, l'évolution des institutions comme de la société…

Ce poste de directeur général de la Sûreté nationale était certes un poste privilégié qui permettait de connaître les tenants et les aboutissants de ce qui se passait dans le pays ainsi que ses raisons.

A côté des missions classiques de maintien de l'ordre public, la Direction de la Sûreté nationale comportait une branche spécialisée que les Mauritaniens dénomment volontiers «Police politique». Assumez-vous le bilan de cette structure ou bien dégagez-vous votre responsabilité car cette «police politique» aurait relevé, directement, du président Ould Taya ?

Cette dénomination n'a jamais existé, ni dans un tel esprit ni en pratique. La Direction générale de la Sûreté Nationale comportait, certes, les structures traditionnelles de toutes les directions de la Sûreté dans le monde et dont une direction de la Sûreté de l'Etat. C'est à cela que vous pensez peut-être. La mission de cette direction était donc de lutter contre la déstabilisation intérieure et extérieure du pays, à l'instar de toutes les autres directions similaires de par le monde. Elle dépendait bien du directeur général et par conséquent j'assume parfaitement toute action qu'elle aurait entreprise réellement.

Vous assumez, donc, la conscience sereine, le bilan de votre passage à la tête de la Direction générale de la Sûreté nationale ?

Absolument.

Nous aurons l'occasion d'y revenir. Effleurons, cependant, la question. Aviez-vous conscience, à la fin, par votre qualité de directeur général de la Sûreté nationale que la situation en Mauritanie était devenue intenable ?

Je pense qu'il n'était plus nécessaire d'être directeur général de la Sûreté nationale pour se rendre compte que la situation n'était plus tenable. En tant que directeur général de la Sûreté nationale, je savais, au moins depuis deux ans avant le changement d'août 2005, qu'elle l'était.

En tant que directeur général de la Sûreté nationale, continuez-vous toujours à être un officier d'active ?

Oui. J'ai toujours été un officier d'active de l'armée nationale et le demeure. J'ai exercé la fonction de directeur général de la Sûreté nationale dans le cadre d'une mission pour laquelle j'avais été détaché.

Voici une question embarrassante. Ce n'est point le produit d'un hasard, après tout, si vous avez présidé le Comité militaire pour la justice et la démocratie qui a renversé le président Ould Taya. En toute sérénité, quels sont les traits de votre personnalité ou les épisodes de votre itinéraire professionnel qui vous prédisposaient à cette responsabilité ?

Je pense que si, à l'unanimité, mes collègues m'ont désigné président de cette instance, cela ne peut être que le résultat de nos rapports bâtis depuis toujours sur une confiance sans faille. Confiance dans la capacité de diriger cette instance avec ce que cela suppose comme défis dans tous les domaines, mais aussi la confiance de chacun d'entre eux en ma personne.

Je ne vais pas vous forcer à dévoiler ce qui relève, peut-être, du secret d'Etat. Mais l'écriture de l'histoire a ses exigences. Dans quelles conditions – entendez conditions politiques et organisationnelles – les artisans du renversement du président Ould Taya ont convenu d'intervenir ?

Je pense que l'idée était suffisamment mûre depuis longtemps. L'état d'esprit de l'essentiel des officiers de l'armée était la certitude que cela était nécessaire depuis quelque temps. Il restait seulement à définir le moment et l'opportunité, et c'est cela qui a été décidé le 3 août.

Pourquoi, pour évoquer l'épisode du 3 août 2005, préférez-vous l'expression «changement» à celle de «coup d'Etat» ?

Pour une raison très simple. Ce qui s'est passé le 3 août s'est produit avec l'unanimité des forces armées et de sécurité, sans avoir tiré un seul coup de feu, ni décidé une seule minute de couvre-feu, ni procédé à une seule arrestation. Voilà en ce qui concerne la partie militaire. Pour ce qui est de l'aspect civil, le gouvernement qui était en place a continué à diriger le pays pendant cinq jours sous mon autorité, sans qu'il y ait la moindre rupture dans la direction des affaires du pays. Par ailleurs, les partis politiques et les syndicats, aussi bien du pouvoir que l'opposition, ont salué et soutenu ce changement.

La concorde dont a fait preuve notre nation durant ces jours-là prouve bien que ce changement n'a pas été mené contre la volonté de notre pays et de notre peuple. Ce qui n'a pas été fait contre la volonté du pays et du peuple ne peut pas être appelé coup d'Etat. Croyez-moi, ce n'est pas simplement une question de rhétorique. L'élan d'adhésion et l'unanimité qui ont accompagné l'ensemble du processus de la transition jusqu'à la mise en place des institutions démocratiques sont les gages, non d'une canonnade, mais d'une harmonie nationale retrouvée.

Revenons, à présent, de manière plus prolongée sur la situation qui prévalait en Mauritanie à la veille du renversement du président Ould Taya. C'est bien une situation de crise politique et institutionnelle qui prédominait. Comment l'expliquez-vous ?

Le pouvoir qui était en place était vieux de deux décennies. Vingt ans durant lesquels le pays a été dirigé de la même façon, toujours plus personnalisée. Durant cette période, les nombreuses crises qui sévissaient n'ont trouvé aucune réponse politique adéquate. La situation économique continuait à s'aggraver en raison justement de ces crises politiques. L'opposition n'avait aucune perspective du fait qu'elle était atomisée et qu'elle était réduite à sa plus simple expression. Le pays était dans une situation d'incertitude politique et économique permanente. Il était isolé politiquement, fragilisé à l'intérieur et subissait des tentatives de déstabilisation de l'intérieur et de l'extérieur. Les Mauritaniens ne savaient plus de quoi serait fait leur lendemain. Telle était la situation du pays à la veille du 3 août.

Passons sur les scrutins électoraux qui expriment fort peu, en nos pays, la réalité des aspirations populaires. Il est convenu, en effet, que la population mauritanienne, malgré ses préventions contre le régime, semblait totalement résignée. Quelle